

Séjour de rupture au Sénégal

Depuis plusieurs années, la MECS de l'Artois organise des séjours humanitaires au Sénégal. Des projets de chantiers qui ont permis aux jeunes de l'établissement de participer à la construction d'une école, d'une classe supplémentaire dans un lycée, d'un centre social... Des séjours non seulement utiles pour la population locale mais également pour ces adolescents que nous accompagnons au quotidien qui, pendant un temps donné, ont pu venir en aide à d'autres jeunes. Quoi de mieux pour travailler la socialisation, la solidarité, le don de soi, l'humilité, l'estime de soi, la valorisation par autrui..., des valeurs qui nous semblent importantes aujourd'hui. Bref, des projets qui ont fait leurs preuves et qui ont souvent été bénéfiques pour les jeunes.

Toutefois, à ce jour,, la population que nous accueillons au sein de la structure ne correspond plus à ce type de projet : Des jeunes de plus en plus en difficultés, en rupture scolaire, en recherche d'eux-mêmes... Il nous semble donc important non pas de supprimer le projet mais de le réadapter à notre public actuel, le chantier humanitaire au Sénégal restant un outil porteur.

La mise en place de séjours de rupture en est par conséquent l'aboutissement.

Modifier le rythme de vie des jeunes de par la découverte de différents modes de vie, les déplacements, l'hébergement, les rencontres, les échanges, la vie dans un espace-temps limité et cadré. Créer du lien afin de les ré-appivoiser à la vie sociale et scolaire et de les remobiliser sur leur projet individuel.

Le travail éducatif encourage et stimule l'expression concrète qui, pour un jeune en difficulté, constitue une opportunité de révélation et une valorisation de soi exemptes de complexe et d'échec scolaire. Pour ce faire, nous travaillerons les techniques de communication et d'expression, nous aborderons plusieurs parcours thématiques comme par exemple la découverte d'un autre espace de vie qu'il soit géographique, climatique, historique, social, culturel, scolaire et humanitaire...

Ce travail doit être personnalisé et faire l'objet d'un contrat individuel avec chaque jeune afin de mieux évaluer ses besoins, ses possibilités, ses goûts, ses objectifs personnels, prioritaires et les moyens qu'il se donne pour les atteindre, la situation étant nouvelle.

Tout au long de ce parcours, une évaluation et un bilan seront faits avec les jeunes. Un rapport d'observation individuel sera adressé à chaque référent du mineur, à la fin de chaque séjour.